

Appel d'offres 2013

Aide à la mise en place d'unités de gestion et d'accompagnement des projets de recherche clinique (UGA-RC) dans les établissements hospitaliers de la région Bretagne

Contexte de l'appel d'offres : Le Programme Régional de Santé ambitionne de promouvoir des soins de qualité sur l'ensemble du territoire de santé breton. La recherche médicale peut contribuer à plusieurs titres à cet objectif, notamment en favorisant l'accès de la population aux thérapies innovantes et en développant les axes de prévention vis à vis des pathologies pour lesquelles il existe une surmorbidity et/ou surmortalité bretonnes.

Objectif de l'appel d'offres : il s'agit d'aider les établissements hospitaliers à mettre en place ou conforter une unité de gestion et d'accompagnement de leurs projets de recherche clinique (UGA-RC) en lien avec la Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI) de Brest ou Rennes.

Missions de l'UGA-RC : elles consistent en une aide locale à la mise en place administrative des essais, à l'inclusion, à l'investigation, à la coordination logistique et à l'interface entre patient / investigateur / promoteur dans le cadre de la recherche clinique à promotion institutionnelle ou industrielle. Cette unité sera dédiée à l'investigation et ne prendra pas en charge les activités de promotion qui restent de la compétence de la DRCI. Elle devra être ouverte aux équipes des pôles pour toute recherche clinique quel que soit le type de promotion.

Eligibilité à l'appel d'offres : Tout établissement hospitalier de la région Bretagne

- non pourvu d'une DRCI, d'un Centre d'Investigation Clinique (CIC) ou d'un Centre de Recherche Clinique (CRC) tel que définis par la circulaire n° DGOS/PF4/2011/329 du 29 juillet 2011,
- pouvant faire état d'activités de recherche clinique quel que soit le type de promotion,
- désireux de développer celles-ci
 - o dans un esprit de mutualisation au sein de l'établissement
 - o en collaboration avec leur DRCI référente
 - o dans le cadre souhaité de la convention de groupement coopératif régional de recherche clinique avec le CHU de Brest ou ou le CHU de Rennes
- ayant été lauréat ou non de l'appel d'offres DiRC GO 2011 d'aide à la mise en place d'UGA-RC

Montant : L'appel d'offres est doté d'une enveloppe sur 3 ans, pour supporter uniquement des frais de personnels (technicien d'étude clinique et/ou infirmière d'étude clinique et/ou agent administratif). **Les budgets attribués ne seront pas pérennes au delà de 3 ans**, l'objectif étant que l'établissement puisse, à terme, autofinancer le recours à cette cellule d'appui interne aux essais cliniques.

Les dotations par projet seront dégressives et réparties de la manière suivante :

Etablissement de santé non soutenu par l'AO DiRC GO 2011

Année 2013 : 50.000 euros

Année 2014 : 25.000 euros

Année 2015 : 10.000 euros

Le versement des crédits 2014 et 2015 sera conditionné par la réalisation effective du projet et par la transmission des éléments nécessaires au suivi de la consommation des crédits accordés au titre du présent appel d'offres.

Etablissement de santé lauréat de l'AO DiRC GO 2011

Année 2013 : 25.000 euros

Année 2014 : 10.000 euros

Appel d'offres 2013

Aide à la mise en place d'unités de gestion et d'accompagnement des projets de recherche clinique (UGA-RC) dans les établissements hospitaliers de la région Bretagne

Le versement de ces crédits sera conditionné par la réalisation effective du projet présenté à l'AO DiRC GO 2011 et par la transmission des éléments nécessaires au suivi de la consommation des crédits accordés au titre de l'AO DiRC GO 2011 et du présent appel d'offres.

Instruction : L'ARS Bretagne confie la gestion opérationnelle de cet appel d'offres au Groupement Interrégional de recherche clinique et d'Innovation Grand Ouest (GIRCI GO). Les projets seront analysés par un jury constitué de membres du conseil d'orientation stratégique (COS) et de la commission d'évaluation scientifique (CES) du GIRCI GO. La grille d'évaluation est fournie en annexe du dossier de demande, lequel est disponible sur le site du GIRCI Grand Ouest.

Modalités de soumission : Le dossier de candidature vierge (format Word) peut être téléchargé sur le site www.girci-go.org / menu Les appels d'offres / rubrique Autres appels d'offres.

Un seul dossier est à compléter. Choisir le type de dossier de candidature selon que l'établissement demandeur est un « Etablissement de santé non soutenu par l'AO DiRC GO 2011 » ou un « Etablissement de santé lauréat de l'AO DiRC GO 2011 ».

L'établissement de santé fait connaître son intention de déposer un projet le plus tôt possible à la Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI) référente. Les contacts sont listés dans le dossier de candidature. La coordination du GIRCI GO ne recevra pas de dossier de candidature directement transmis par le porteur de projet ou non validé par une DRCI.

Le porteur du projet de l'établissement de santé dépose son projet par voie électronique à sa DRCI référente pour le 30 juin 2013 dernier délai.

Les DRCI transmettent les dossiers par courrier électronique à contact@girci-go.org copie albin.laruelle@chu-rennes.fr sous **format pdf** avec toutes les annexes jointes au corps du dossier (un seul fichier est transmis) le 15 juillet 2013 dernier délai. Le nom du fichier « dossier de candidature » est composé comme suit : Ville de l'Etablissement _AOARSCH2013.pdf (Ex : LEMANS_AOARSCH2013.pdf)

Calendrier. L'appel d'offre est lancé le 30 avril 2013 avec le calendrier suivant :

- 30 juin 2013 : dépôt des projets auprès des DRCI référentes
- 15 juillet 2013: transmission des projets par les DRCI au GIRCI Grand Ouest
- octobre 2013 : réunion du jury constitué par le GIRCI GO et un représentant de l'ARS Bretagne
- octobre 2013 : communication aux candidats par l'ARS Bretagne du résultat de l'Appel d'Offres
- décembre 2013 : signature des conventions avec l'ARS Bretagne pour mise à disposition des crédits
- décembre 2014 : dépôt d'un relevé des actions entreprises.
- décembre 2015 : dépôt d'un relevé des actions entreprises.